

## **Rapport de la commission des finances sur le préavis municipal N°2018-25 Demande de crédit pour la création d'une classe supplémentaire et pour les coûts 2018 de l'ASIVenoge**

Monsieur le Président  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux,

La commission des finances composée de MM. Claude Brocard, Daniel Rochat, Marc-Eugène Viret, Pierre-Yves Dénéreaz, Bernard Morel, excusé ainsi que de Mmes Patricia Magnenat, Samanta Cardaropoli, excusée, s'est réunie le 30 mai en présence du Syndic et des municipaux Didier Chappuis, Pierre-André Ischy et Yves Jauner pour examiner le préavis municipal N°2018-25 relatif à une demande de crédit pour la création d'une classe supplémentaire – point A et pour les coût de l'ASIVenoge – point B.

### **A. Demande de crédit pour la création d'une classe supplémentaire**

Le besoin urgent de créer une classe supplémentaire ne fait aucun doute et nous nous sommes penchés plutôt sur des questions de détails concernant son coût. La municipalité nous a fourni les explications nécessaires à notre satisfaction. Toutefois, dans le poste « Divers et imprévus » nous avons demandé l'installation d'une climatisation dans cette classe construite de modules.

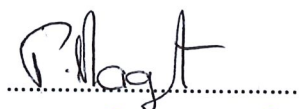
### **B. Budget de fonctionnement 2018 de l'ASIVenoge**

Afin de compenser le montant non prévu au budget 2018 de Fr. 32'520.-, la municipalité propose de prélever cette somme sur le fond de réserve pour sports, écoles et jeunesse (9.282.500). Ces charges sont couvertes durant 1 an par l'Asicope et ensuite par l'ASIVenoge.

Dès lors, la commission unanime vous propose d'adopter les conclusions du préavis municipal 2018-25 telles que présentées.

Penthalaz le 30 mai 2018

Le rapporteur : Patricia Magnenat



Les membres : Claude Brocard  
Samanta Cardaropoli  
Pierre-Yves Dénéreaz  
Bernard Morel  
Daniel Rochat  
Marc-Eugène Viret

